

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'ABITIBI

**Assemblée Générale régulière de la Municipalité Régionale de Comté d'Abitibi tenue le 9 septembre 2015 à 19 h 30, sous la présidence de Monsieur Martin Roch, préfet.**

**Sont présents les conseillers de comté suivants :**

|     |                        |              |                            |
|-----|------------------------|--------------|----------------------------|
| M.  | Sébastien d'Astous     | Maire        | Amos                       |
| M.  | Michel Auger           | Conseiller   | Barraute                   |
| M.  | Raymond Doré           | Maire        | Berry                      |
| M.  | Rosaire Guénette       | Maire        | Champneuf                  |
| M.  | Eric Comeau            | Maire        | La Corne                   |
| M.  | Guy Lemire             | Maire        | La Morandière              |
| M.  | René Martineau         | Maire        | La Motte                   |
| M.  | Guy Baril              | Maire        | Landrienne                 |
| M.  | Rémi Gilbert           | Maire        | Launay                     |
| M.  | Stephan Lavoie         | Maire        | Preissac                   |
| M.  | Marc-Antoine Pelletier | Maire        | Rochebaucourt              |
| M.  | Maurice Godbout        | Maire        | Saint-Dominique-du-Rosaire |
| M.  | Raymond Carignan       | Maire        | Saint-Félix-de-Dalquier    |
| M.  | Jacques Riopel         | Maire        | Saint-Marc-de-Figuery      |
| M.  | Félix Offroy           | Représentant | Saint-Mathieu-d'Harricana  |
| M.  | Pascal Rheault         | Maire        | Sainte-Gertrude-Manneville |
| Mme | Chantal Poliquin       | Conseillère  | Trécesson                  |
| M.  | Ulrick Lebreux         | Représentant | TNO Lac-Chicobi (Guyenne)  |

**Ainsi que :**

|     |                   |                              |
|-----|-------------------|------------------------------|
| Mme | Josée Couillard   | Directrice générale adjointe |
| Mme | Mélanie Falardeau | Directrice Aménagement       |
| Mme | Danielle Hamel    | Directrice Finances          |
| M.  | Michel Plourde    | Directeur Évaluation         |

**Est absent :**

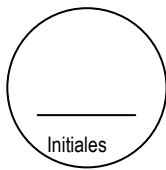
|    |              |                   |
|----|--------------|-------------------|
| M. | Alain Halley | Directeur général |
|----|--------------|-------------------|

087-09-2015

**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert et unanimement résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté avec ajouts:

1. **Appel nominal**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Présentation et dépôt des états financiers audités de la MRC, du TNO et de la forêt au 31 décembre 2014**
4. **Procès verbaux**
  - 4.1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 juin 2015
  - 4.2. Suivi du Comité administratif du 8 juillet 2015
  - 4.3. Suivi du Comité administratif du 2 septembre 2015
5. **Période réservée à l'assistance (5 minutes par intervention)**
6. **Correspondance**
7. **CLD Abitibi**
  - 7.1. Max Transport
  - 7.2. Pacte rural
8. **Administration**
  - 8.1. Nomination secrétaire-trésorière adjointe
  - 8.2. Plan de communication
  - 8.3. Nomination d'un représentant Centre d'appel d'urgence de l'Abitibi-Témiscamingue (CAUAT)
  - 8.4. Projet ouverture patinoire saison estivale de la municipalité de St-Félix de Dalquier
  - 8.5. Embauche d'une coordonnatrice au BVA
  - 8.6. Formation d'un comité étude demande du club QUAD
  - 8.7. Reddition de comptes MEIE 2014
  - 8.8. Suivi développement local
  - 8.9. Processus budgétaire 2016 et échéancier
  - 8.10. Dépôt du sommaire des indicateurs de gestion au 31 décembre 2014 pour la MRC et le TNO
  - 8.11. Affectations budgétaires 2015 MRC
  - 8.12. Comité de concertation Parc Aiguebelle (Nomination d'un représentant)
9. **Service d'Aménagement**
  - 9.1. Suivi – plateforme de compostage
  - 9.2. Résolution pour la réalisation des plans et devis – pour construction
  - 9.3. Commissaire pour la consultation publique PGMR
10. **Service Forêt**
  - 10.1. PDAF
  - 10.2. Demande d'appui sentier pédestre et d'hébertisme Ste-Gertrude-Manneville
  - 10.3. Affectations budgétaires 2015 Baux et gravières
  - 10.4. Affectations budgétaires forêt



11. **Autres sujets**
  12. **Sujets de discussion sans prise de décision (2 minutes par intervention)**
    - 12.1. Lac-à-l'épaule (Stephan Lavoie)
    - 12.2. Représentant Secteur-des-Côteaux (Rosaire Guénette)
    - 12.3. Remboursement fonds forêt (Rémi Gilbert)
  13. **Information**
    - 13.1. Représentations du préfet
  14. **Levée de l'assemblée**
- ADOPTÉE

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS DE LA MRC D'ABITIBI, DU TNO ET DE LA FORÊT AU 31 DÉCEMBRE 2014**

L'auditeur Monsieur Daniel Tétreault, présente les états financiers de la MRC d'Abitibi audités au 31 décembre 2014.

088-09-2015

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 10 JUIN 2015**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 10 juin 2015.

ADOPTÉE

**SUIVI DES COMITÉS ADMINISTRATIFS DU 8 JUILLET ET DU 2 SEPTEMBRE 2015**

Mme Josée Couillard dresse un bilan des grandes lignes des discussions tenues lors des derniers comités administratifs et elle informe les membres de l'assemblée qu'ils recevront les projets de procès-verbaux de la rencontre du comité administratif de septembre au cours des prochains jours.

**PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

M. Jules Grondin prend la parole afin d'informer les conseillers de comté que le CLD Abitibi a déposé une offre de services pour le développement économique.

**CORRESPONDANCE PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – À TITRE D'INFORMATION**

---

**Expéditeur :** Ville d'Amos

**Objet :** Résolution no. 2015-288 – Demande de Greenpeace – Impacts des actions prises à l'encontre des entreprises de production

**Précisions :** Copie conforme de la lettre que la Ville d'Amos a envoyé à Greenpeace leur demandant d'évaluer les impacts de leurs moyens de pression et d'entamer avec eux des pourparlers afin de trouver des solutions et ainsi mettre un terme aux effets néfastes sur l'économie et les familles.

---

**Expéditeur :** Municipalité de La Motte

**Objet :** Réfection Aéroport Magny

**Précisions :** Par cette résolution, la municipalité de La Motte informe la Ville d'Amos qu'elle est favorable à la conclusion d'une entente entre la Ville d'Amos et la MRC d'Abitibi concernant la réfection de la piste de l'Aéroport Magny.

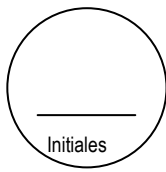
---

**Expéditeur :** Présidents des Chambre de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

**Objet :** Retour des redevances minières aux municipalités du Québec

**Précisions** Par cette lettre, les présidents des Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue informent Monsieur Philippe Couillard qu'ils sont exaspérés de la tournure que prend le débat concernant le retour des redevances minières aux municipalités du Québec et qu'ils souhaitent qu'il passe de la parole aux actes.

---



---

**Expéditeur :** La rectrice de l'UQAT, Madame Johanne Jean et Monsieur Patrice Leblanc, directeur de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités

**Objet :** Maillage « Chaire Desjardins et Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

**Précisions :** Ils informent Monsieur Mario Provencher, président de la Conférence des préfets que l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) propose de regrouper dans ses locaux les expertises de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités et l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une proposition qui permettrait d'apporter à la nouvelle gouvernance de proximité une capacité d'accompagner les milieux dans leur volonté d'innovation et de résilience ainsi qu'un accès rapide à une information territoriale objective, pertinente et stratégique.

---

**Expéditeur :** Municipalité de La Corne

**Objet :** Réserve de concassé sur le site 32C05-7 du Lac Roy

**Précisions :** Par cette résolution, la municipalité de La Corne informe le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles de même que la MRC d'Abitibi que la Municipalité de La Corne désire se porter acquéreur de la réserve de concassé situé sur le site 32C05-7 du Lac Roy au prix de 0.39\$/tonne.

---

**Expéditeur :** Municipalité de Barraute

**Objet :** Dossier Aéroport Magny et décision de la MRC d'Abitibi

**Précisions :** Par cette résolution, que la Municipalité de Barraute avise la direction de la MRC d'Abitibi qu'elle refusera de payer la quote-part qui lui sera impartie pour la réfection de l'Aéroport Magny d'Amos

---

**Expéditeur :** Johanne Jean, Rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

**Objet :** Plan de développement 2015-2020 de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

**Précisions :** Original disponible au bureau de la MRC d'Abitibi.

---

**Expéditeur :** Ville de Rouyn-Noranda

**Objet :** L'observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

**Précisions :** Par cette lettre, la Ville de Rouyn-Noranda informe la Rectrice de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Madame Johanne Jean, qu'elle n'est pas en mesure de confirmer une aide financière pour son maintien mais qu'elle croit qu'il est essentiel d'analyser les différentes options de financement et de fonctionnement pouvant lui permettre de demeurer un outil privilégié pour les municipalités et les organismes régionaux.

---

**Expéditeur :** Réseau Biblio

**Objet :** Exemplaire du rapport annuel 2014-2015 du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec

**Précisions :** Original disponible au bureau de la MRC d'Abitibi.

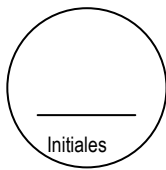
---

**Expéditeur :** Bianca Bédard, Chargée de projets en environnement

**Objet :** Nouvelle chargée de projets au sein de l'équipe du CREAT

**Précisions :** Madame Bédard sera en charge des projets sur l'éco-conduite et les cyanobactéries, en plus de suivre les avancées de la démarche « Par notre énergie » et l'adaptation face aux changements climatiques.

---



**CORRESPONDANCE PRÉSENTÉES PAR DES ORGANISATIONS DE L'EXTÉRIEUR DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE – À TITRE D'INFORMATION**

---

**Expéditeur :** Gouvernement du Québec. Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ministre responsable de la région de la Montérégie. Député de Châteauguay.

**Objet :** Exemple de l'entente relative au Fonds de développement des territoires

**Précisions :** Disponible au bureau de la MRC d'Abitibi.

---

**Expéditeur :** Monsieur François Gendron, Député d'Abitibi-Ouest. Vice-président de l'Assemblée nationale

**Objet :** Pacte fiscal

**Précisions :** Par cette lettre, il informe Monsieur Pierre Moreau, Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qu'il serait primordial qu'un nouveau pacte fiscal soit déposé avant la préparation des budgets 2016.

---

**Expéditeur :** MRC des Maskoutains

**Objet :** Demande de modification à la Loi sur la fiscalité municipale relative à la taxation sur les pipelines.

**Précisions :** Par cette résolution, il est convenu d'appuyer la demande de modification à la Loi sur la fiscalité municipale en adoptant une résolution similaire et en la transmettant au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et de lui demander de mettre en place une politique fiscale équitable pour tous les propriétaires fonciers; que l'impôt foncier et les tarifications, soit les modes de taxation traditionnels dans le secteur municipal, ne permettent probablement pas à eux seuls de corriger cette iniquité; que d'autres régimes d'exploitation soient explorés et de modifier la Loi sur la fiscalité municipale sur la base de l'étude « Pipeline et fiscalité municipale : une iniquité à corriger » de la firme Goudreau Poirier.

---

**Expéditeur :** MRC de Témiscamingue

**Objet :** Adoption du règlement no 174-06-2015 modifiant le schéma d'aménagement de la MRC de Témiscamingue (agrandissement du périmètre urbain de Saint-Eugène-de-Guigues)

**Précisions :** Règlement adopté par le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue à sa session ordinaire du 17 juin 2015. La principale modification concerne un agrandissement de 1.29 hectare du périmètre urbain de la municipalité de Saint-Eugène-de-Guigues. Cet agrandissement est nécessaire pour se conformer à la décision no 372745 rendue par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ).

---

**Expéditeur :** MRC de Témiscamingue

**Objet :** Règlement no 174-06-2015, modifiant le règlement no 152-04-2012 intitulé « Schéma d'aménagement et de développement ».

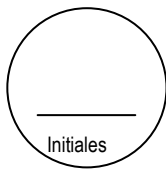
**Précisions :** Par cette résolution, il a été convenu que le présent règlement no 174-06-2015 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété qu'à compter de l'entrée en vigueur dudit règlement no 174-06-2015, des modifications soient apportés au règlement no 152-04-2012 intitulé « Schéma d'aménagement et de développement ».

---

**Expéditeur :** MRC de Témiscamingue

**Objet :** Instance de concertation régionale – Nomination d'un élu pour siéger sur le Comité consultatif régional

**Précisions :** Monsieur Bernard Flébus est nommé à titre de représentant de la MRC de Témiscamingue au sein du Comité consultatif sur les enjeux régionaux, comité issu de la Conférence des préfets, visant la concertation régionale.



---

**Expéditeur :** MRC de Mirabel

**Objet :** Demande au gouvernement du Québec concernant la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

**Précisions :** Il a été proposé et résolu unanimement de demander au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Pierre Paradis, d'apporter des modifications aux articles 62.5 et 65.1 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, pour qu'il soit clair, pour la Commission de protection du territoire agricole du Québec, que l'application de ces articles concernant le territoire de référence, vise le territoire propre à une municipalité régionale de comté et non le territoire d'une communauté métropolitaine.

---

**Expéditeur :** MRC de la Nouvelle-Beauce

**Objet :** Fonds de développement des territoires – Dénonciation

**Précisions :** Par cette résolution, il a été convenu de dénoncer toute cette bureaucratie auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et de lui demander d'alléger la gestion du Fonds de développement des territoires en plus de reconnaître que les élus municipaux prennent des décisions responsables et réfléchies, ainsi que de demander à la Fédération québécoise des municipalités d'effectuer les démarches nécessaires afin d'obtenir une gestion plus souple de ce Fonds et de solliciter l'appui de l'ensemble des MRC du Québec.

---

**Expéditeur :** MRC Marguerite-D'Youville

**Objet :** Fonds de développement des territoires

**Précisions :** Il a été résolu à l'unanimité

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de revoir le protocole d'entente du Fonds de développement des territoires afin que celui-ci respecte les principes de souplesse et d'autonomie qui devaient accompagner ce Fonds, soit d'être inconditionnel;

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de retirer toutes clauses demandant aux municipalités régionales de comté de dépenser, dans une période déterminée, les surplus des conférences régionales des élus et des centres locaux de développement;

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'octroyer, dans le cadre du Fonds de développement des territoires, des crédits adéquats pour financer la période couverte par l'entente, soit 15 mois plutôt que 12 mois;

De solliciter l'appui de l'ensemble des municipalités régionales de comté du Québec ainsi que de l'Union des municipalités du Québec et de la Fédération québécoise des municipalités;

De transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et au député de la circonscription provinciale de Verchères.

---

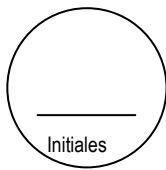
**Expéditeur :** MRC des Pays-d'en-Haut

**Objet :** Demande d'appui  
Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)

**Précisions :** Le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut sollicite l'appui des MRC du Québec relativement au sujet mentionné en objet.

Il a été résolu que le conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut :

Demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), M. David Heurtel, de réviser le Règlement sur les



prélèvements des eaux et leur protection ainsi que le Règlement sur le traitement des eaux usées et des résidences isolées.

Demande un assouplissement des règlements pour permettre un droit acquis pour les puits scellés avant le 1<sup>er</sup> mars 2015.

Demande aux instances gouvernementales de prévoir un financement adéquat pour aider les propriétaires visés à se conformer à ces nouvelles normes.

Demande que la présente résolution soit acheminée à toutes les municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut, les MRC du Québec. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que l'Union des municipalités du Québec et nos députés MM. Claude Cousineau (Bertrand) et Yves St-Denis (Argenteuil).

---

**Expéditeur :** **Municipalité régionale de comté Robert-Cliche**

**Objet :** **Résolution numéro 5497-15**

**Précisions :** **Par cette résolution, la MRC Robert-Cliche accorde son appui à la résolution 2015-07-193 de la MRC Margurite d'Youville et :**

Demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de revoir le protocole d'entente du Fonds de développement des territoires afin que celui-ci respecte les principes de souplesse et d'autonomie qui devaient accompagner ce Fonds, soit être inconditionnel.

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de retirer toutes clauses demandant aux municipalités régionales de comté de dépenser, dans une période déterminée, les surplus des conférences régionales des élus et des centres locaux de développement;

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'octroyer, dans le cadre du Fonds de développement des territoires, des crédits adéquats pour financer la période couverte par l'entente, soit 15 mois plutôt que 12 mois;

Il est également résolu de transmettre la présente au député de Beauce-Nord, monsieur André Spénard, et à toutes les MRC du Québec.

---

**Expéditeur :** **MRC de la Nouvelle-Beauce**

**Objet :** **Demande de modification à la Loi sur les ingénieurs**

**Précisions :** Il a été résolu de :

Demander au gouvernement du Québec de modifier la Loi sur les ingénieurs de façon à tenir compte des réalités municipales d'aujourd'hui et de bonifier le seuil indiqué à l'article 2 a) de la loi.

Demander l'appui des MRC du Québec dans cette revendication auprès du gouvernement du Québec.

Que cette copie de résolution soit acheminée auprès du ministère des Affaires municipales de l'Occupation du territoire ainsi qu'à la FQM et à l'UMQ.

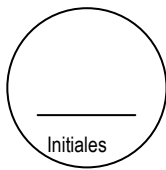
---

**Expéditeur :** **MRC d'Arthabaska**

**Objet :** **Réforme en évaluation foncière**

**Précisions :** Par cette résolution, il est entendu que la MRC d'Arthabaska avise le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire qu'elle ne pourra déposer les rôles d'évaluation modernisés entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016, en raison des contraintes énoncées dans le préambule de la présente résolution;

Entendu aussi que la MRC d'Arthabaska demande au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de reporter la date pour la modernisation des rôles.



---

**CLD ABITIBI – MAX TRANSPORT**

M. Martin Roch, préfet informe les conseillers de comté qu'une demande d'information supplémentaire a été transmise au CLD Abitibi concernant le projet et que les détails nécessaires seront fournis avant la rencontre de travail du 17 septembre 2015.

*20 h 15 : Arrivée du conseiller de comté M. Félix Offroy*

**CLD ABITIBI – PACTE RURAL**

Les protocoles d'entente ont été signés par la MRC et dès que ces derniers seront signés par les promoteurs les chèques seront émis.

**089-09-2015**

**ADMINISTRATION – NOMINATION SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette appuyé par Monsieur le conseiller de comté Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu de nommer madame Josée Couillard, secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE

**090-09-2015**

**AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur Guy Baril, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Jacques Riopel et unanimement résolu que l'assemblée soit ajournée à 20h20.

ADOPTÉE

**HUIS-CLOS**

Un huis-clos est tenu.

**091-09-2015**

**RÉOUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À la suite de l'Assemblée générale régulière ajournée le 9 septembre à 20h20, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette et unanimement résolu de rouvrir l'Assemblée générale régulière de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi, le 9 septembre 2015 à 21 h.

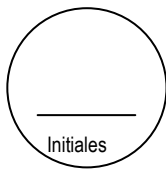
Les délibérations de la séance reprennent sous la présidence du préfet, Monsieur Martin Roch, et les conseillers de comté suivants forment toujours quorum :

|     |                        |              |                            |
|-----|------------------------|--------------|----------------------------|
| M.  | Sébastien d'Astous     | Maire        | Amos                       |
| M.  | Michel Auger           | Conseiller   | Barraute                   |
| M.  | Raymond Doré           | Maire        | Berry                      |
| M.  | Rosaire Guénette       | Maire        | Champneuf                  |
| M.  | Eric Comeau            | Maire        | La Corne                   |
| M.  | Guy Lemire             | Maire        | La Morandière              |
| M.  | René Martineau         | Maire        | La Motte                   |
| M.  | Guy Baril              | Maire        | Landrienne                 |
| M.  | Rémi Gilbert           | Maire        | Launay                     |
| M.  | Stephan Lavoie         | Maire        | Preissac                   |
| M.  | Marc-Antoine Pelletier | Maire        | Rochebaucourt              |
| M.  | Maurice Godbout        | Maire        | Saint-Dominique-du-Rosaire |
| M.  | Raymond Carignan       | Maire        | Saint-Félix-de-Dalquier    |
| M.  | Jacques Riopel         | Maire        | Saint-Marc-de-Figuery      |
| M.  | Félix Offroy           | Représentant | Saint-Mathieu-d'Harricana  |
| M.  | Pascal Rheault         | Maire        | Sainte-Gertrude-Manneville |
| Mme | Chantal Poliquin       | Conseillère  | Trécesson                  |
| M.  | Ulrick Lebreux         | Représentant | TNO Lac-Chicobi (Guyenne)  |

ADOPTÉE

**ADMINISTRATION – PLAN DE COMMUNICATION**

Un sondage Doodle sera transmis aux conseillers de comté afin de déterminer une date pour une rencontre d'échange au sujet des attentes de chacun envers le plan de communication.



092-09-2015

**ADMINISTRATION – NOMINATION D’UN REPRÉSENTANT AU CENTRE D’APPEL D’URGENCE DE L’ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (CAUAT)**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Carignan, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Guy Baril et unanimement résolu de nommer Monsieur Sébastien D’Astous à titre de représentant de la MRC d’Abitibi au Centre d’appel d’urgence de l’Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE

093-09-2015

**ADMINISTRATION – PROJET D’OUVERTURE DE LA PATINOIRE DE ST-FÉLIX-DE-DALQUIER POUR LA SAISON ESTIVALE**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Félix-de-Dalquier a procédé à d’importants travaux dans le but de permettre l’utilisation estivale de la patinoire de son aréna municipal;

CONSIDÉRANT QU’il s’agit d’un service unique dans la MRC d’Abitibi qui répond aux besoins de plusieurs citoyens de l’ensemble du territoire et de la région de l’Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QU’il s’agit d’une demande d’aide financière non-récurrente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Eric Comeau, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Doré et unanimement résolu que les conseillers de comté recommandent le projet d’ouverture de la patinoire de St-Félix-de-Dalquier pour une somme de 30 000 \$ de l’enveloppe discrétionnaire pour le développement, conditionnellement à la présence d’excédents suffisants et disponibles.

ADOPTÉE

094-09-2015

**ADMINISTRATION – EMBAUCHE D’UNE NOUVELLE COORDONNATRICE AU BVA**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Eric Comeau, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rémi Gilbert et unanimement résolu d’autoriser l’embauche de madame Mélanie Lecomte, à titre de coordonnatrice du Bureau des véhicules automobiles, à compter du 8 septembre 2015, dans le respect des politiques de gestion des ressources humaines de la MRC d’Abitibi.

ADOPTÉE

095-09-2015

**ADMINISTRATION – FORMATION D’UN COMITÉ D’ÉTUDE AUX DEMANDES DU CLUB QUAD**

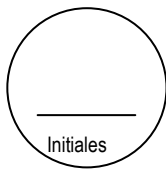
Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté René Martineau, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Raymond Carignan et unanimement résolu de former un comité de travail ayant de mandat de canaliser les différentes requêtes du Club Quad. Ce comité sera formé de représentant des municipalités suivantes : Amos, Preissac, La Corne, Landrienne, St-Félix-de-Dalquier, Trécesson et Rochebeaucourt.

ADOPTÉE

21 h 53 : M. Pascal Rheault s’absente de la salle

21 h 55 : M. Pascal Rheault revient dans la salle





096-09-2015

**ADMINISTRATION - REDDITION DE COMPTE 2014 - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL DU MINISTÈRE DU TRANSPORT DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 101 523 \$ aux TNO Lac-Chicobi et Lac-Despinassy, pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées aux TNO visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont la municipalité régionale est responsable et situés sur ces routes;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la MRC sur les territoires des TNO Lac-Chicobi et Lac-Despinassy sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Daniel Tétreault, auditeur indépendant pour la MRC d'Abitibi (TNO Lac-Chicobi et Lac-Despinassy) nous a remis son rapport sur l'audition de la reddition de comptes 2014 du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ainsi que sur la conformité de la MRC d'Abitibi aux conditions dudit programme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault, appuyé par Madame la conseillère de comté Chantal Poliquin et unanimement résolu :

- d'autoriser Madame Josée Couillard, directrice générale adjointe, à informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité régionale de comté, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

**ADMINISTRATION – SUIVI DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Une rencontre de travail des conseillers de comté est prévue jeudi le 17 septembre 2015 afin de connaître le nouveau modèle de gouvernance socio-économique proposé par le comité directeur. Tous les documents nécessaires à l'étude de la proposition seront transmis par courriel aux conseillers de comté le jeudi 10 septembre.

**ADMINISTRATION – PROCESSUS BUDGÉTAIRE 2016 ET ÉCHÉANCIER**

Madame Danielle Hamel, directrice du service Finances présente l'échéancier de travail à venir pour l'élaboration du budget 2016. Voici le calendrier des séances de travail à venir :

**Pour le Comité administratif :**

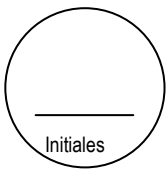
| Dates                             | Lieux                       |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| Judi le 15 octobre 2015 à 9h      | Salle Marcel-Massé          |
| Mardi le 20 octobre 2015 à 9 h    | Maison de la culture d'Amos |
| Judi le 22 octobre 2015 à 9 h     | Salle Marcel-Massé          |
| Mercredi le 4 novembre 2015 à 9 h | Salle Marcel-Massé          |

**Pour l'Assemblée des conseillers de comté :**

| Dates                                | Lieux                                   |
|--------------------------------------|---|
| Vendredi le 6 novembre 2015          | Envoi du projet de budget par courriel  |
| Mercredi le 11 novembre 2015 à 19h30 | Grande salle de la Maison de la culture |
| Mercredi le 18 novembre 2015 à 19h30 | Salle des commissaires de la CSH        |
| Mercredi le 25 novembre 2015 à 19h30 | Salle des commissaires de la CSH        |
| <b>Adoption du budget</b>            |   |

**ADMINISTRATION – DÉPÔT DU SOMMAIRE DES INDICATEURS DE GESTION AU 31 DÉCEMBRE 2014 POUR LA MRC ET LE TNO**

Madame Danielle Hamel, directrice du service Finances dépose aux conseillers de comté le sommaire des indicateurs de gestion au 31 décembre 2014 pour la MRC et le TNO.



097-09-2015

**ADMINISTRATION – AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES – LOGICIEL ET FORMATION**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Félix Offroy, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault et unanimement résolu d'autoriser la réaffectation budgétaire suivante :

Prélever les sommes suivantes dans matières résiduelles :

- 02-45000-310 frais de déplacements 2 500,00 \$
- 02-45000-454 formation 800,00 \$

Prélever les sommes suivantes dans aménagement :

- 02-61000-454 formation 500,00 \$
- 02-61000-494 cotisation et abonnement 1 500 \$
- 02-61000-670 fournitures de bureau 1 000, 00 \$
- 03-60005-000 acquisitions aménagement 700,00 \$

Afin d'affecter la somme de 7 000 \$ à l'achat de licence du logiciel Arc GIS et à la formation d'employés à ce système.

ADOPTÉE

*22 h 00 : Monsieur Guy Baril s'absente de la salle*

*22 h 02 : Monsieur Guy Baril revient dans la salle*

*22 h 03 : Monsieur Raymond Carignan s'absente de la salle*

*22 h 08 : Monsieur Raymond Carignan revient dans la salle*

098-09-2015

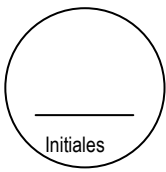
**ADMINISTRATION – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA TABLE D'HARMONISATION DU PARC AIGUEBELLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Félix Offroy, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Sébastien d'Astous et unanimement résolu de nommer Monsieur Jacques Riopel à titre de représentant de la MRC d'Abitibi à la Table d'harmonisation du Parc Aiguebelle.

ADOPTÉE

**SERVICE D'AMÉNAGEMENT – PLATEFORME DE COMPOSTAGE**

Madame Mélanie Falardeau rappelle qu'en septembre 2014, une étude a démontré que la canalisation du LET de la ville d'Amos ainsi que le bassin de rétention n'étaient pas en mesure de prendre le lixiviat provenant de la plateforme. Le bassin détenait une certaine capacité mais en dehors de la période de crue printanière. Afin de trouver une solution à la situation, une rencontre du comité plateforme a eu lieu en juillet 2015 lors de laquelle trois solutions ont été proposées. Des discussions ont eu lieu entre les membres du comité au sujet des trois solutions.



099-09-2015

**SERVICE D'AMÉNAGEMENT – RÉOLUTION POUR LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS - PLATEFORME DE COMPOSTAGE**

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de réaliser les plans et devis pour la construction incluant la plateforme, la canalisation et le chemin d'accès;

CONSIDÉRANT QUE les coûts prévus de ces plans et devis sont de 50 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif de réaliser les plans et devis est de permettre la révision budgétaire qui comprendra :

- La révision des ententes avec la ville d'Amos;
- La rédaction de nouvelles ententes avec la ville;
- La subvention PTMOBC (705 244 \$);
- La mise à jour de certains coûts (bacs roulants, machinerie, etc.)

CONSIDÉRANT QU'il manque actuellement la somme de 15 300 \$ pour compléter le budget permettant de réaliser ces plans et devis;

CONSIDÉRANT QUE la somme de 34 300 \$ est disponible au budget au poste budgétaire qui avait été réalisé pour la construction de la route d'accès à la plateforme ainsi que pour la plateforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette et unanimement résolu d'autoriser la MRC d'Abitibi à effectuer les démarches nécessaires à la réalisation des plans et devis pour la plateforme de compostage.

ADOPTÉE

100-09-2015

**SERVICE D'AMÉNAGEMENT – RÉOLUTION POUR LA NOMINATION DE COMMISSAIRES POUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES DU PGMR**

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la révision du PGMR, la MRC doit tenir deux consultations publiques entre l'adoption du projet du PGMR et l'adoption du PGRM;

CONSIDÉRANT QUE la consultation publique sur le projet du PGMR se tient par l'intermédiaire d'une commission que constitue le conseil de la municipalité régionale de comté dont au moins un représentant :

- du milieu des affaires;
- du milieu syndical;
- du milieu socio-communautaire;
- des groupes de protection de l'environnement.

CONSIDÉRANT QUE la MRC propose pour les consultations publiques du PGMR la nomination de 7 commissaires dont les quatre (4) requis par la LQE ainsi que :

- un représentant de l'Assemblée générale des maires;
- un représentant de la communauté autochtone de Pikogan;
- un représentant du milieu de la récupération, de la valorisation ou d'élimination;
- deux personnes ressources de la MRC d'Abitibi.

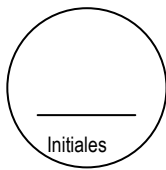
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Eric Comeau, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Maurice Godbout et unanimement résolu de nommer M. Stephan Lavoie à titre de représentant de la MRC d'Abitibi à cette commission.

ADOPTÉE

*22h18 Monsieur Sébastien D'Astous s'absente de la salle de réunion*

**SERVICE FORÊT – PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)**

Monsieur Michel Plourde, directeur du service Territoire, informe les membres de l'Assemblée générale que le programme prévoit une somme de 675 000\$ pour la région et environ 135 000\$ pour la MRC d'Abitibi dans le cadre du PADF. Pour ce programme, le ministère aimerait qu'une seule MRC de l'Abitibi-Témiscamingue gère les demandes et les rapports. Monsieur Martin Roch souligne que les préfets de la région se sont objectés à cette demande et que des démarches sont en cours afin de sensibiliser le ministre à cette position. La décision des MRC doit être unanime pour que le projet soit confié à l'une d'entre elles.



Monsieur Martin Roch souligne que les préfets de la région se sont objectés à cette demande et que des démarches sont en cours afin de sensibiliser le ministre à cette position. La décision des MRC doit être unanime pour que le projet soit confié à l'une d'entre elles.

*22h20 Monsieur Sébastien D'Astous revient dans la salle de réunion*

**101-09-2015**

**SERVICE FORÊT – DEMANDE D'APPUI SENTIER PÉDESTRE ET D'HÉBERTISME STE-GERTRUDE-MANNEVILLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Rosaire Guénette, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Stephan Lavoie et unanimement résolu d'appuyer le projet de sentiers pédestres et d'hébertisme, sur une partie du lot 14, du rang VII, canton Villemontel (Camp Carcajou), dans la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville.

ADOPTÉE

**102-09-2015**

**SERVICE FORÊT – AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES- EMBAUCHE D'UNE NOUVELLE RESSOURCE AU SERVICE TERRITOIRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Sébastien d'Astous, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Stephan Lavoie et unanimement résolu d'autoriser la réaffectation budgétaire d'une somme de 30 000 \$ du surplus libre de la MRC d'Abitibi afin de permettre l'embauche d'une nouvelle ressource au service Territoire au titre d'agente administrative.

ADOPTÉE

**103-09-2015**

**SERVICE FORÊT – AFFECTATIONS BUDGÉTAIRES- EMBAUCHE D'UNE NOUVELLE RESSOURCE AU SERVICE FORÊT**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jacques Riopel, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Pascal Rheault et unanimement résolu d'autoriser la réaffectation budgétaire d'une somme de 60 000 \$ de l'excédent de l'exercice afin de permettre l'embauche d'une nouvelle ressource au service Forêt au titre de technicien forestier.

ADOPTÉE

**SUJETS GÉNÉRAUX**

Monsieur Stephan Lavoie aimerait qu'un Lac-à-l'épaule soit organisé au printemps 2016. Monsieur Rosaire Guénette souhaite que le Secteur des Côteaux ait un représentant au Comité de gestion. Monsieur Rémi Gilbert mentionne que les membres du Comité consultatif forêt ont reçu copie de l'avis juridique lors de la dernière rencontre. Il souhaite savoir si des solutions ont été trouvées concernant l'utilisation du fonds forêt. Monsieur Eric Comeau indique que des démarches sont en cours concernant la relance de Québec Lithium. Monsieur Guy Baril souhaite que les conseillers de comté repensent à la façon de travailler les demandes de soutiens financiers afin de respecter les demandes ou décisions prises dans le cadre de différents programmes et d'éviter que les demandes de groupes ou de municipalités qui sont refusées reviennent à la Table des conseillers de comté.

**REPRÉSENTATIONS DU PRÉFET**

Sans objet et les membres conviennent qu'il n'est plus nécessaire d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

**104-09-2015**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller de comté Jacques Riopel, appuyé par Monsieur le conseiller de comté Marc-Antoine Pelletier et unanimement résolu :

- QUE l'assemblée soit levée à 22h40.

ADOPTÉE

---

Martin Roch  
Préfet

---

Josée Couillard  
Directrice générale adjointe